

Bilan de l'action parlementaire de Michel Billout sur l'environnement 2011-2017



Reconversion du fort de Vaujours

En mars 2014, Michel Billout a reçu deux associations de défense de l'environnement qui l'ont saisi de leurs inquiétudes autour du projet de reconversion du site du Fort de Vaujours, ancienne fortification militaire située sur les départements de la Seine Saint-Denis et de la Seine et Marne. Ce site a été utilisé de 1951 à 1997 par le Commissariat à l'Energie Atomique pour y développer les détonateurs des bombes atomiques de l'armée française. Des essais nucléaires dits « sous-critiques », ou tirs « froids » y ont été pratiqués plusieurs fois par jour, à l'air libre pendant une dizaine d'années, puis sous espaces couverts. C'est la reprise du site par l'entreprise Placoplâtre pour y développer un site d'exploitation de gypse à ciel ouvert qui a semé l'inquiétude et le doute sur la réalité de dépollution du site. Depuis 3 ans, Michel Billout suit de près ce dossier et multiplie les interventions.



Une autorité indépendante doit contrôler la sûreté nucléaire du site.

Courrier à la ministre de l'environnement (07/2016)



Demande de suspension des travaux de démolition
Communiqué de presse (06/2015)



Lettre à la ministre de l'écologie
et réponse de la ministre (06/2015)



Apporter des réponses aux associations, aux élus locaux et à la population.
réponse à une interpellation d'une élue (07/2014)



Interpellation du Ministre de l'Ecologie et demande de création d'une mission commune d'information parlementaire. (03/2014)



Contamination du Fort de Vaujours
Des associations reçues au Sénat (02/2014)

Gaz et pétrole de Schistes



Prolongation du permis exclusif de recherche de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux de Saint-Just-en-Brie
Question au gouvernement (et réponse) (06/2015)



Permis de recherche d'hydrocarbures sur la commune de Doue
Le courrier du sénateur (09/2012)



La réponse du gouvernement (mars 2013)

Interventions diverses



Proposition de résolution contre les insecticides qui tuent les abeilles
La position de Michel Billout (02/2015)



31 000 tonnes de mâchefer déposés illégalement à St Cyr sur Morin
Le courrier du sénateur (07/2014) et la réponse du préfet.



Accident pétrolier de Champeaux
Michel Billout écrit à l'entreprise Vermilion et à la ministre de l'écologie (06/2013)



Energies vertes



Implantation d'éoliennes
Aider au développement d'énergies renouvelables tout en prenant en compte l'impact sur le paysage et la santé des habitants (12/2015)



Privatisation des concessions hydroélectriques
Brader ce patrimoine public, c'est renoncer à la maîtrise publique de l'énergie (12/2015)